L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 12 MARS 1878. — 51me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
MARDI MATIN, 12 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par D. E. Morphy & Son, 108 et 110 rue des Magasins—faïence et faïence blanche.

Aussi, sur la Levée, au pied de la rue St. Louis—oignons.

Faïence, &c.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Une règle à changer.

Nous voyons, en ce moment, se produire d'une façon plus frappante que jamais, les inconvénients d'une règle qui s'est introduite, nous ne savons comment, dans la législation américaine, car elle est contraire aux notions du plus simple bon sens. Nous voulons parler de la règle qui oblige à recommencer tous les travaux législatifs déjà accomplis dans une session, à la session suivante.

Si pareille règle était appliquée aux travaux des tribunaux, l'administration de la justice serait rendue presqu'impossible. Voit-on, à chaque changement de juge, ou après chaque vacance annuelle, les plaideurs obligés de présenter à nouveau leurs pétitions et de recommencer toutes les procédures. Ce travail de Pénélope éterniserait les procès déjà bien assez longs.

Il n'en est pas ainsi heureusement et quand une cour rouvre ses portes après les vacances, ou quand un juge nouvellement élu prend possession du siège de son prédécesseur, les travaux sont repris exactement comme si la Cour s'était ajournée de la veille. Il n'y a pas d'interruption dans l'œuvre de la justice qui, s'administrant au nom de l'Etat, est une œuvre permanente et continue.

Nous ne voyons aucune bonne raison pour qu'il n'en soit pas de même des travaux législatifs. Le pouvoir législatif bien que s'exerçant par intermittence, n'en est pas moins un pouvoir permanent. Il existe toujours une assemblée générale et de ce que les sénateurs et les représentants changent périodiquement, il ne s'en suit pas qu'on ne puisse considérer l'œuvre de la confection des lois comme l'œuvre continue d'un pouvoir impersonnel.

La législature devrait donc, dans une nouvelle session, reprendre les travaux où ils en sont restés à la session précédente et ne pas être obligée de procéder à nouveau comme si rien n'avait été fait, ce qui rend inutiles les labeurs des comités et le temps déjà employé à la lecture et à la discussion des bills pendants.

Si nous ne nous trompons, la règle que nous combattons n'est appliquée au Congrès des Etats-Unis que pour les changements de Congrès et non aux différentes sessions du même Congrès. Ainsi, nous croyons qu'à l'ouverture de la session ordinaire de décembre, les travaux de la session extraordinaire d'octobre ont été repris au point où ils en étaient restés. Le bill de l'Exposition, par exemple, passé par la Chambre à la session extraordinaire a été voté par le Sénat à la session ordinaire.

Si l'on peut invoquer quelque raison pour soutenir qu'un nouveau Congrès ou une nouvelle législature étant un pouvoir différent de l'Assemblée précédente, doit procéder comme si rien n'avait été fait, nous ne croyons pas qu'il y ait un seul argument à faire valoir pour appliquer la règle à la même législature siégeant dans une seconde session ou en session extraordinaire.

Si c'est la règle établie par la loi en Louisiane, elle est absurde et il faut la changer au plus tôt. On a pu voir par les comptes rendus des deux premiers jours de notre session extraordinaire, quelle perte de temps une pareille règle entraînait.

Ainsi, les bills du revenu, des allocations et des districts législatifs déjà adoptés à la Chambre et envoyés au Sénat dans les derniers jours de la session ordinaire, ont dû être présentés à nouveau à la Chambre où leur adoption est une seconde fois entravée par une opposition qui ne manque pas d'employer tous les moyens dilatoires que fournissent les règlements.

Avec un pareil système et la disposition d'esprit des radicaux, il est à craindre que la session de quinze jours ne prenne fin avant que les bills recommandés par le gouverneur aient pu être votés finalement.

Les manœuvres de la minorité radicale fournissent un argument aux partisans d'une convention, car on ne manquera pas de dire que des réformes sérieuses et complètes ne pourront être réalisées, tant que les ennemis de la Louisiane n'auront pas été réduits à l'impuissance par l'adoption d'une constitution entièrement nouvelle.

En attendant, nous conseillons aux démocrates de changer la règle absurde qui invalide tous les travaux législatifs accomplis dans une laborieuse session de soixante jours.

Le bill des Deux millions signé par le gouverneur.

Le gouverneur Nicholls a signé le bill qui autorise l'Etat à émettre deux millions de Bons en faveur du Chemin de fer du Pacifique. Il déclare dans son message, que nous donnons ci-dessous, qu'il a des doutes sur la question constitutionnelle et qu'il provoquera à ce sujet une décision de la Cour Suprême; il ajoute qu'il n'a signé le bill que par déférence pour la forte majorité qui l'a voté. Le gouverneur met ainsi sa responsabilité à l'abri. Nous pensons qu'il eût pu aller plus loin et exiger avant de signer le bill, qu'on lui démontrât que l'Etat ne risquait pas de perdre ses deux millions en pure perte, mais le gouverneur a cru qu'il devait s'incliner devant le vœu d'une forte majorité dans les deux Chambres. C'est un scrupule que nous respectons sans partager la manière de voir de notre estimable gouverneur.

Nous n'avons rien à ajouter sur ce sujet. Ayant consciencieusement rempli notre devoir de journaliste, nous n'avons plus qu'à attendre les évènements et nous ajoutons, en toute sincérité, que nous serions heureux de voir nos prévisions trompées par les faits; malheureusement, nous n'avons pas le moindre espoir à ce sujet.

Voici le texte du Message du gouverneur Nicholls:

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai approuvé aujourd'hui le bill, qui a pris naissance dans votre honorable corps et intitulé "Acte pour autoriser le prêt de Bons d'Etat à la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique, pour pourvoir au paiement de l'intérêt et du principal, etc.

J'ai des doutes graves sur la question de savoir si le bill n'autorise pas une augmentation de la dette de l'Etat au-delà de la limite fixée par l'article 1 des amendements de 1874 à la Constitution et aussi si les dispositions de l'article 3 de la Constitution ont été observées. J'ai, néanmoins, signé le bill par déférence pour la forte majorité qu'il a reçue dans les deux Chambres de l'Assemblée Générale et aussi en raison de la grande diversité d'opinions qui existe parmi les juristes de l'Etat sur les points constitutionnels, et aussi par cette considération que l'objection constitutionnelle qui m'embarrasse le plus n'est pas claire d'après le texte du bill, mais exige une investigation des faits et une décision qui est plutôt du ressort du pouvoir judiciaire que de celui du Pouvoir Exécutif. Je crois devoir informer l'Assemblée Générale que, bien que j'aie approuvé le bill, mon intention est de provoquer une décision par le tribunal supérieur de l'Etat, sur les questions constitutionnelles qu'il soulève, avant de signer les Bons dont parle la loi. Très respectueusement,

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.

VALSE.— Nous avons reçu de M. H. Wehrman, éditeur de musique, rue St-Pierre 127, un exemplaire d'une valse composée par J. A. Fourrier et ayant pour titre "Valse de l'Agneau."

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 23 février 1878, de l'Illustration et du Monde Illustré.

Le rétablissement de la paix à Cuba.

Arrangements pour la manifestation projetée.

Conformément à la convocation publiée dans l'Abeille, un grand nombre de résidents de nationalité espagnole, se sont assemblés, dimanche, au local de la Loge la Persévérance, au coin des rues St Claude et du Maine.

Sur motion de M. Llado, Don Justo Garcia y Leon a été élu président de la réunion et Don Juan Miangolara, secrétaire. Voici la liste des vice-présidents:

VICE PRÉSIDENTS.

Domingo Fatjo,	T. Avendano,
Foo. Sambola,	Foo. Suares,
Salvador Fernandez,	Angel Castro,
Manuel Castillo,	Jose Torre,
Jose Fornaris,	Geronimo Galpi,
Bernardo Heres,	Juanquin Infanto,
Jose Domingo,	Martinez Escoval,
Ths. Jorda,	Geronimo Vives,
Vicente Planellas,	Manuel Suares,
Fdo. Barba,	Flo. Carbajal,
Lorenzo Sisa,	Foo. Gonzales,
Vicente Suares,	J. Brunaso,
M. Cabo,	Gabriel Prats,
Jose Ferrer y Ferrar,	M. Bornio,
Manuel Castello,	Juan Villa,
Jayme Llovera,	Foo. Mesa,
Pancho Marti,	Jose Barba,
J. Fabregas,	Robles Crespo,
Edoardo Villa,	Manuel Troch,
H. Pretus,	Manuel Garcia y Garcia.
Paulino Escoval,	Jose Domingo,
Nicolas Miranda,	Nicho as Miranda,
S. Pablo,	Victoriano Fernandez,
Carlos Menendez,	
Salvador Sisa,	Manuel Mascal,
Jose Alcina,	Foo. Cuadra,
Jose Coral,	Et autres.
Joaquin Viosca,	

Le président a prononcé quelques paroles et a déclaré que malgré les bruits contraires, la paix régnait dans l'Ile de Cuba, et qu'il en avait reçu l'information officielle du consul d'Espagne.

Le président a invité les assistants à discuter la manière de procéder à la célébration proposée et voici le programme qui a été arrêté:

La célébration du rétablissement de la paix à Cuba aura lieu à un jour qui sera prochainement désigné. Elle comprendra un Te Deum solennel à la Cathédrale, une procession et un grand banquet. Dans la procession, il sera porté une bannière blanche, couleur qui est celle de la paix et de l'harmonie, et la bannière portera l'inscription suivante:

Paz, Union y Fraternidad entre los Españoles de ambos mundos!

Cette bannière sera portée entre un drapeau espagnol et un drapeau américain.

Les sociétés suivantes sont invitées à participer à la célébration:

L'Union Espagnole, la Société de Minorque, les Sociétés de Bienfaisance portugaise, la nouvelle Société Lusitane, celle des Hispano Philippinos, celle de l'Union Philippina, celle des Artisans de Cuba, et les autorités de l'Etat et de la ville.

Le jour de la manifestation, des télégrammes seront adressés au gouvernement espagnol et au Capitaine-général Jovellar, pour porter les félicitations des résidents au sujet du rétablissement de la paix.

Les comités suivants ont été chargés de recueillir des souscriptions:

Premier District—Anselmo Pinaos, Geronimo Vives, Jose Torres, Fernando Carbajal, Ventura Puig, Foo. Mesa.

Second District—Jaime Vilera, Gabriel Prats, Bernardo Heres.

Troisième District—Alejandro Marti, Jose Venta, Carlo Menendez, Foo. Garcia.

Quatrième District—Miguel Monasterio.

Cinquième District—Manuel Abascal.

M. José Llado a été nommé trésorier, M. Miangolara, secrétaire, et M. Pepe Linilla, grand marshall.

Divers autres comités ont été désignés et l'assemblée s'est ajournée.

LIQUID ENAMEL PAINT—Cette peinture fabriquée par la "New Jersey Enamel Paint Company", est toute préparée et n'importe qui peut l'appliquer à la surface qu'il s'agit de peindre. C'est un excellent article que nous recommandons aux peintres, mais particulièrement aux planteurs et aux familles qui habitent les paroisses rurales. L'agent pour la vente de cette peinture est M. C. P. Knight, No 23 West Lombard street, Baltimore, qui enverra des cartes d'échantillon à ceux qui s'adresseront à lui dans ce but.

Louisiane.

Nous lisons dans la Sentinelle de Thibodeaux:

Les travaux des champs, retardés par le mauvais temps, se poursuivent depuis une couple de semaines avec vigueur. La plantation de la canne est à peu près terminée et les terres hautes et les terres basses sont également préparées à recevoir, les premières la semence de maïs et les secondes celles de riz.

Nous empruntons ce qui suit au Progrès de Terrebonne:

Le gouverneur a nommé comme maire de Houma le Dr. H. M. Wallis, et comme aldermen, Messrs. Jno. A. Hubbard, B. Henderie, E. Picou, C. M. Salmon et Amos Simms.

D'après le jugement exprimé par un citoyen digne de foi et qui d'ailleurs l'a parcourue, la paroisse Terrebonne a plus de terres cultivées qu'elle n'en a jamais eues depuis la guerre.

Le même journal s'exprime ainsi au sujet du bill adopté par la législature sur la proposition du sénateur Goode, pour le drainage des paroisses Lafourche et Terrebonne:

Les deux paroisses sont, comme chacun le sait, séparées l'une de l'autre par d'immenses prairies, par le lac Field et le Long. Depuis de longues années, soit par suite des crevasses, soit par d'autres causes, tous les égouts naturels étant obstrués et l'eau ne trouvant plus d'issues, reste stagnante et envahit lentement et progressivement les terres environnantes. Il y a trente ans seulement, ces mêmes terres avaient en moyenne une profondeur de dix arres de terres labourables, aujourd'hui la moyenne est de trois à cinq arpents. Depuis dix ans, l'empiètement de l'eau paraît être beaucoup plus rapide que dans la période des vingt premières années. Les habitants de ce populeux district, justement alarmés de cet état de choses, se sont adressés vainement à toutes les législatures qui se sont succédé les unes aux autres, sans obtenir même l'ombre d'un encouragement. Abandonnés à eux-mêmes ils avaient essayé courageusement d'entreprendre l'ouvrage, mais l'apathie des uns, et le mauvais vouloir des autres, avaient dégoûté les plus zélés, puis la politique s'en étant mêlée, finit d'achever la division.

D'après les ingénieurs qui ont visité ces localités, il est établi que le niveau des terres de Lafourche, comme de Terrebonne, est de quatorze à quinze pieds au-dessus de la mer. La chûte est donc assez grande pour qu'on soit assuré d'un résultat positif.

Par un drainage bien entendu, bien conduit, on rendrait à la culture une immense quantité de terres, aujourd'hui couvertes par les eaux et servant de refuge aux plus vilaines bêtes de la création. On aurait de magnifiques pâturages qui serviraient à l'élève du bétail et nous verrions renaître parmi nous la richesse, la prospérité et le bonheur.

Nous lisons dans le Pionnier de l'Assomption:

Nous venons de passer une autre semaine de beau temps. Il n'a fait ni trop chaud ni trop froid. Cependant, au moment où nous écrivons ces lignes, le temps est couvert et la pluie semble devoir tomber. Mais cette pluie n'aurait rien de préjudiciable pour personne. Nous croyons même qu'elle est généralement désirée par la majorité des planteurs, qui se plaignent de la poussière et de trop de sécheresse.

Le Pionnier se prononce en faveur de l'immigration.

—On écrit de Saint-Gobain:

On a coulé les admirables glaces que la manufacture se propose d'envoyer à l'Exposition. Elles se trouvent actuellement à Chauny, où elles ont subi déjà les deux opérations du doucissage et du savonnage. C'est merveille de voir la dimension et la pureté de ces produits. L'une de ces glaces a 8 m. 50 de hauteur, sur une largeur équivalente. Il a bien fallu s'arrêter, car, avec une largeur plus grande, on épuiserait les moyens de notre industrie nationale n'aurait pu passer sous les ponts du chemin de fer du Nord. Il faut quarante-cinq hommes pour les changer de place.

THEATRE DE L'OPÉRA—Il y avait pas mal de monde à la matinée donnée samedi à l'Opéra, par les artistes, mais sans le mauvais temps il y en aurait eu le double et la recette n'a été que médiocre. Le drame Marie Jeanne a été bien interprété et Mme Heyman et les autres artistes ont été fort applaudis.

Dimanche, la Grâce de Dieu a obtenu un immense succès devant un public que nous aurions voulu voir encore plus nombreux.

Somme toute, les deux représentations n'ont pas donné les résultats pécuniaires qu'on en attendait et les artistes se sont décidés à donner JEUDI une matinée, dans laquelle ils rejoueront la Grâce de Dieu, drame dans lequel Mlle Mathilde Leblanc a fait une si intéressante Marie.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—La pièce que miss Rose Eytinge et sa compagnie ont jouée dimanche et hier, Led Astray, est tirée d'une comédie d'Octave Feuillet. C'est l'éternelle histoire du ménage parisien du grand monde. Le mari, le comte Chandoce abandonne sa femme pour aller à ses plaisirs et laisse le champ libre à l'amoureux George de Lesparre. Miss Eytinge déploie des qualités réelles de comédienne dans le rôle d'Armande et elle y porte cinq toilettes qui font sensation dans la partie féminine du public. Deux de ces toilettes ou costumes sortent des ateliers du célèbre Worth de Paris. Toute l'attention se porte sur miss Eytinge et nous ne dirons rien de son entourage qui ne représente pas parfaitement le grand monde parisien. Led Astray sera joué ce soir et mercredi en matinée et le soir.

GRANDE EXHIBITION DE BÉBÉS.—C'est jeudi prochain à midi que doit avoir lieu à la salle Grunewald la première exhibition de Bébés qu'on aura vue en Louisiane. Elle est organisée sous les auspices de dames de la ville au bénéfice des vieillards infirmes dont prennent soin les Petites Sœurs des Pauvres et le but charitable de l'entreprise contribuera à en assurer le succès.

Il y aura quatre prix distribués: un pour les enfants de 6 mois, un pour les enfants de 12 mois, un pour ceux de 18 mois et un pour ceux de 24 mois, les enfants au-dessous de ces âges pourront concourir. Il y aura des tables où on pourra se restaurer et se rafraîchir. Les prix d'entrée sont de 50 cents pour les grandes personnes et de 25 cents pour les enfants.

—Le directeur de la Monnaie au département du Trésor vient de publier la circulaire suivante relative à l'achat de lingot d'argent:

Avis est donné par les présentes que le département du Trésor est prêt à recevoir en tout temps des offres par lettre ou par télégramme pour la vente de lingot d'argent en quantités d'au moins 10,000 onces, à livrer aux Monnaies des Etats-Unis à Philadelphie, à San Francisco et à Carson. Toutes les offres seront adressées au directeur de la Monnaie, Washington, D. C., et désigneront la quantité et le prix par once, ainsi que l'époque de la livraison si l'offre est acceptée.

La valeur de l'argent acheté sera déterminée par l'essai de la Monnaie, et jusqu'à nouvel ordre le paiement sera opéré en or ou en monnaie d'argent "legal-tender." S'il est offert et acheté du lingot dans un état exigeant le départ ou le raffinage, le vendeur paiera les frais de cette opération.

H. R. LINDERMAN,
Directeur de la Monnaie.

Approuvé:
JOHN SHERMAN,
Secrétaire du Trésor.

—MM. Morris et Cummings, de New York, se sont engagés à creuser pour le gouvernement russe, un canal pour permettre aux navires de traverser la lagune entre Saint Pétersbourg et Cronstadt; ce canal devra avoir 10 milles de long, 280 pieds de large et 2[?] pieds de profondeur. La compagnie a déposé un cautionnement de $25 000 en or, comme garantie, et a envoyé M. Levi Hayden dans la capitale russe, pour faire construire les machines nécessaires, afin de pouvoir se mettre à l'œuvre le 1er octobre. Le canal doit être terminé en 1883.

En outre, il y aura un port de commerce près de Saint Pétersbourg et de là un chemin de fer et un canal parallèles iront jusqu'à la Neva, coupant toutes les lignes se dirigeant de la capitale vers la partie sud de l'empire; on aura alors un système parfait de communications intérieures.

(Messager franco américain.)

FRANCE.

Le Journal officiel publie une longue liste de maires et adjoints nommés par décrets présidentiels. Huit colonnes de la feuille gouvernementale suffisent à peine à enregistrer les noms des nouveaux magistrats municipaux. Nous relevons entre autres villes dotées définitivement de municipalités: dans l'Aisne: Laon, Château Thierry, St Quentin, Soissons, Vervins; dans Indre-et-Loire: Tours, Amboise, Loches; dans le Nord: Lille, Roubaix, Avesnes, Maubeuge, le Cateau, Douai, Dunkerque, Bergues, Hazebrouck, Valenciennes; dans Vaucluse: Avignon, où M. le comte du Demaine a été maintenu; Cavaillon, Apt, Carpentras, Orange; dans la Vienne: Poitiers, Châtellerault, Civray, Loudun; dans l'Yonne: Auxerre, Avallon, Sens, Joigny et Tonnerre.

Ce maintien de M. le comte du Demaine, député dont l'invalidation est annoncée comme décidée, sera certainement commenté par les amis de M. Naquet.

Comme hier, le Journal officiel de ce matin consacre huit colonnes à enregistrer la liste des maires et adjoints nommés par le gouvernement.

Les départements de la Corrèze, de la Drôme, du Gers, de la Mayenne et des Basses-Pyrénées sont aujourd'hui pourvus de municipalités selon le vœux des gauches.

Les invalidations suivent leur cours. Hier, malgré ses 1,500 voix de majorité, bien qu'il ne figurât au dossier qu'une seule protestation, M. Sens, député du Pas-de-Calais, a été invalidé. Nous ne sommes pas au bout, du reste. Un journal républicain nous annonce que 26 rapports sont prêts et que 19 concluent à des invalidations.

D'après le Moniteur, un certain nombre de députés de la gauche auraient commencé une campagne en faveur des principaux chefs de la Commune, dont on voudrait que le maréchal signât la grâce. De ce nombre seraient Pascal Grousset et Olivier Pain. La commission des grâces aurait été saisie de la question, mais la majorité aurait repoussé cette proposition.

Le Figaro annonce que M. Lefebvre de Behaine, ancien premier secrétaire de l'ambassade de France à Rome, va remplacer M. le baron Baude, ambassadeur actuel.

Nos renseignements confirment cette nouvelle; nous pouvons même ajouter qu'il est question de donner à M. Lefebvre de Behaine non le titre d'ambassadeur, mais celui de ministre plénipotentiaire.

—Les Chambres doivent se proroger fin mars jusqu'au 25 avril, pendant la session des Conseils généraux. Elles reviendront siéger pour l'ouverture de l'Exposition universelle.

—Le ministre du commerce va, dit-on, proposer une élévation à peu près générale de 30 pour cent sur les tarifs généraux de douane présentés à la Chambre.

Les tarifs sur les fils et sur les tissus de cotons ne seraient augmentés que de 10 pour cent.

Paris, 22 février.

Il se confirme que le ministre du commerce proposera d'augmenter de 24 pour cent les tarifs généraux de douane. L'augmentation atteindrait même 50 pour cent en ce qui concerne les nations qui frapperaient nos produits similaires de droits dépassant 20 pour cent à l'entrée.

—La commission d'enquête sur les élections s'est réunie, hier, à trois heures, au Palais-Bourbon. La réunion a été convoquée pour l'audition du rapport de la délégation du sud-ouest, qui vient d'arriver à Paris, après avoir visité quatre départements, la Charente, la Charente-Inférieure, la Dordogne et la Gironde. Cette délégation a entendu, dans cette première tournée, 380 témoins, parmi lesquels un certain nombre de fonctionnaires administratifs et des magistrats. Un seul des anciens fonctionnaires a refusé de déposer: c'est M. de Beaurepaire, ex-sous-préfet de Blaye, au 16 mai.

La délégation a recueilli des renseignements généraux sur toutes les élections de la région qu'elle a visitée; mais plus particulièrement sur celles de MM. Jolibois, Jérôme David et de Fourtou, qui lui avaient été renvoyées par un vote spécial de la Chambre. M. de Fourtou avait jugé à propos de se rendre dans la circonscription de Ribérac, pendant que la délégation y procédait à l'enquête, invité par lettre à déposer, il a refusé, répondant qu'il se réservait de parler à l'heure qu'il jugerait convenable.

M. Bardy de Fourtou, juge à Ribérac et parent de l'ex-ministre, a été appelé à déposer sur des cas d'arrestations arbitraires ordonnées pendant la période électorale.

Outre les dépositions qu'elle a entendues, la délégation a recueilli nombre de documents curieux, qui vont être soumis à la commission générale.

La commission d'enquête, après avoir entendu le rapport de la délégation, a décidé qu'elle s'en rapporterait à elle-même, et non aux bureaux, des élections dont elle a fait l'enquête; elle propose l'invalidation de MM. de Fourtou, Jérôme David et Jolibois.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Bulletin météorologique.

On nous annonce pour aujourd'hui: Baisse barométrique, vents plus chauds du sud, temps partiellement couvert et pluies locales.

Température, 11 mars 1878.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin.......	55	13
Midi.......	73	23
3 P.M.......	74	23
6 P.M.......	72	22

Académie de Musique.

Dimanche et hier soir, bonne chambrée à l'Académie de Musique où Frank Mayo et sa troupe dramatique représentaient la pièce de "Davy Crockett." Ce drame est très populaire ici. La troupe de Mayo comprend Joséphine Lawrens, Florence Greenham, James Dane, Geo. Gaston, M. A. Haviland, J. M. Charles, D. A. Westbury, H. Bingham, J. Williams, T. H. Conly et David Rivers. "Davy Crockett" tiendra l'affiche toute la semaine.

Spectacle extraordinaire pour la semaine prochaine.

Lundi, 25 mars, la compagnie de Samuel Colville, pour 15 jours. Willie Edouin, Alice Atherton et plusieurs acteurs favoris de la Nlle. Orléans, feront partie de cette organisation.

Voyageurs arrivés dans les principaux Hôtels.

CITY HOTEL—W S Donnell, City; I J Stuart, Jeffersonville; Chas Wells, Phia; R H Howell, Shreveport, La; K N McKellar, do; J A Newman, Greenville; Geo W Kendall, City; Horace Handy, do; J F Summers, Ind; Mrs Barney et servante, La; Mr Barney, do; N B Cheatham, New York; F H Lennox, Brooklyn, N Y; Mrs D P Sparks et enfant, Columbia; J S Perkins, Lafourche, La; E M Gardiner, New York; Jas Dunn, do; Geo Gaston, do; Miss Josie Laurus, do; Miss Florence Dreenan, do; Geo E Morse, do; J N Burton, Lafourche; W D Coleman, Wharton Co. Texas; W E McCampbell, Texas; E H Wilcox Springfield, Mass; Horace Blackin, New York; Warren Mayer; David Eiders; T Couley; E S Biadel Jr, Hot Springs; Ernest Hatizoy, Memphis; G R Edwards, Carthage, Miss; T E Williams, do; James D Smith, Benton; A B Gates, Crystal Springs; A G Barry, Jr, Westville, Miss; W Wellenge, Mt Carmel, Miss; A C Perrell, do; J S Colford et dame, Côtes; Geo L Mitchell, Port Eads, Lne; J E Jackson, Mansfield; M U Cunningham, do; Goodwill et dame, Minden, Lne; Chas B Pendleton, Port Ogden, Ldo; J Bowman, Cincinnati, Ohio; E F Bick, do; Sam W Kerry, Bastrop, Louisiane; J B Williams, Bastrop, do; Dr S J Hope, Bastrop, do; T H Dalton; Miss Emma Newton; B N Moorey, Chicago; Chas Kropp, St Louis; Mrs W D Burton et un enfant, Lafourche; Miss Sallie Barton, do; G O Wilson, do; J L Carhart, New York; Geo A Young, do; R K Chester et sa dame, Baltimore; Archie Cowper et sa dame, Boston; Thos F Ranson, Toronto Ont; Miss Mollie Campbell, côte; Miss Mary Davis, côte.

Excitation à l'Académie de Musique.

Dimanche soir, pendant la représentation de Davy Crockett à l'Académie de Musique, deux jouvenceaux se sont pris de querelle et en sont venus aux mains en plein parterre. Les amis des deux belligérants ayant crié: "Fight, Fight", cris rendant à peu près le même son que "Fire! Fire!" les spectateurs ont pris la panique et se sont élancés immédiatement vers les portes. Le bruit s'étant répandu dans la rue que le feu était au théâtre, la pompe Persévérance No. 13 est accourue sans délai et a pris position devant l'entrée du théâtre. Nous devons dire ici que la partie mâle de l'assistance s'est conduite avec calme et sangfroid, et que s'il n'y a eu aucun malheur à déplorer, c'est à son attitude qu'on le doit.

Aussitôt que l'affaire a pu être expliquée et comprise, l'ordre a été rétabli; chacun a repris sa place et la représentation a continué.

Dommages par la tempête.

La tempête de samedi a causé quelques dommages aux levées sur le fleuve en amont et en aval de la ville, mais dans les environs immédiats nous n'avons pas grand'chose à signaler. A Carrollton les deux tiers de levée en amont de l'hôtel ont été un peu minés par les eaux; le débarcadère des steamers est presque détruit et la levée du camp Parapet menace ruine.

Sur les bords du lac, le revêtement de la levée de protection a reçu de nouveau un rude choc, mais comme il faut s'attendre à ce que ce revêtement parte tout entier ainsi que la levée qu'il devait défendre, on lira ces "pensons" peu sans, ayant toujours prévu qu'il ne resterait rien des travaux imaginés et exécutés par les spéculateurs et favoris du gouvernement radical, la ville n'ayant pas le moyen d'entretenir à jamais ces travaux contre les vagues du lac poussées par des vents violents.

Collision.

Dimanche matin, sur les 2 heures, le Shannon, bateau qui fait le service entre la Nlle Orléans et la Rivière Ouachita, en manœuvrant pour gagner son mouillage, est venu en collision avec le monitor Canonicus. Il paraît qu'au moment où l'accident est arrivé, le monitor lui-même balançait fortement sur ses ancres et qu'il s'en est séparé juste quand le Shannon, dont le pilote ne pouvait distinguer la forme basse du Canonicus, s'est approché de lui. De là, le choc qui a été terrible. Le Canonicus et le Shannon ont dérivé ensemble en appelant au secours. Le steamtug Jerry a répondu à l'appel et a pris les dix passagers du Shannon, qui, toujours attaché au flanc du Canonicus, a dérivé jusqu'au dessous des Abattoirs où, sans entraîner son compagnon, il a coulé dans 30 pieds d'eau. Sa cargaison consistait en 800 balles de coton qui seront facilement retirées. L'opération du sauvetage se fait avec rapidité.

Les Vétérans de la guerre du Mexique.

Un meeting des vétérans louisianais de la guerre du Mexique a eu lieu dimanche à la salle Grunewald, sous la présidence du capt. John Purcell, R. Lambert agissant comme secrétaire.

Après l'expédition de quelques affaires de routine, le col. J. B Walton a été appelé au fauteuil et le capt. Purcell, après quelques remarques préliminaires, a présenté le préambule et les résolutions qui suivent et qui ont été adoptées à l'unanimité:

Attendu que les soldats et marins de la guerre du Mexique ne connaissent ni Nord, ni Sud, ni Est, ni Ouest; leur devise étant: "Notre Pays—à tort ou à raison." C'est pourquoi il est

Résolu que les vétérans louisianais associés de la guerre du Mexique protestent respectueusement mais énergiquement contre toute exception faite contre toute personne, qui peut avoir servi dans l'armée ou la marine des E. U. pendant la guerre et qui a été honorablement congédiée, pour la priver d'une pension.

Résolu qu'une copie du dit préambule et des dites résolutions sera adressée à nos représentants au congrès.

Le meeting alors s'est ajourné au second dimanche d'avril 1878.

Poissons asphyxiés.

On nous rapporte que le barrage qui sépare les eaux du canal Carondelet des eaux du canal d'Orléans, s'étant rompu dimanche vers le soir, les eaux des deux canaux se sont mêlées en cet endroit et les poissons du canal Carondelet, surpris par les eaux malsaines du canal d'Orléans, ont apparu étourdis à la surface où tout le monde a pu en ramasser avec facilité et grande abondance.

La machine de desséchement de la rue Bienville, qui est seulement à un tiet du barrage dont nous parlons, travaille depuis deux jours avec beaucoup d'activité pour pousser les eaux de la plaine dans le canal d'Orléans, mais elle n'y réussit guères, attendu que le lac étant très élevé lui-même remplit le bassin de manière à refouler toutes les eaux étrangères qu'on voudrait y introduire. Tant qu'il y aura le même niveau entre les eaux venant du lac et les eaux venant de la plaine, la plaine restera inondée, et la machine de desséchement ne desséchera rien. Les marchands de charbon seuls y trouveront leur profit, car cette machine dépense énormément de combustible.

Vol.

De grand matin, dimanche, des voleurs se sont introduits par une fenêtre de devant dans la maison de Mr Edwin T. Riley, 237 rue Erato et ont réussi à emporter une grande quantité d'effets de valeur. Les coquins, avant de s'en aller, sont entrés dans la dépense et se sont régalés de vins et de mets délicats, et même en ont fait provision.

Départ[?]...

Dan Shay qui, en février 1877, à la station centrale, blessa mortellement d'un coup de feu l'officier John McDonough, a été convaincu sans peine capitale et condamné aux travaux forcés à perpétuité. La sentence ayant été confirmée par la Cour Suprême, Shay devait être expédié samedi pour Bâton-Rouge, quand il a été retenu par ordre du gouverneur, sans qu'on en connaisse la raison.

Collision de train et de [illegible].

Hier, vers les 10 heures et demie, la machine No 11 du chemin de fer de Mobile venait avec un train de fret le long de la levée, devant la rue St. Louis, lorsqu'elle a heurté un [illegible], le renversant à terre, et démantelant ses roues. Heureusement les mulets qui tiraient ce [illegible] n'ont point eu de mal, ce qui est presque miraculeux.

Les Tiradores Espanoles.

Après l'ajournement du meeting des résidents espagnols dont nous rendons compte ailleurs, une partie des assistants se sont occupés de l'organisation d'une compagnie de milices qui portera le titre de "Tiradores Espanoles;" environ 60 adhésions ont été obtenues séance tenante.

Restitution et explication.

Mr David Schwartz, du Times, qui avait été arrêté pour détournement de fonds, a été relâché sur la remise des $1000 qui avaient été déposées entre ses mains pour qu'il les gardât jusqu'à la fin de la partie de marche engagée à la salle Grunewald entre Mlle Wickers et Mr Schmehl. Ce dernier ayant gagné la partie a reçu les $1000. Mr Schwartz a publié dans le Times un long article où il donne des explications sur la disparition de la somme pendant qu'il en était le dépositaire, et sur les d'marches qu'il a faites sans délai pour se mettre à même de la restituer quand le moment serait venu.

La restitution ayant été opérée, personne n'a plus rien à dire puisque personne n'a plus à se plaindre; mais pour une autre fois, nous conseillons à M. Schmehl et à Mlle Wickers le conseil de déposer leurs fonds dans une banque; c'est bien plus sur et plus vite fait.

Arrestation de pendards.

Andy Lynch, Ed. Thompson et John York, un garçon de barre et deux commis, qui étaient entrés dans un char de la ligne Levée et Quartier dimanche soir, s'y conduisaient d'une manière scandaleuse, faisant du tapage, tirant leurs revolvers et forçant les passagers à quitter le char.

Nox, le conducteur, n'a pas perdu la tête; il a attendu qu'un officier de police fut dans le voisinage et alors il l'a invité à arrêter ces pendards en lui disant pourquoi. L'officier a obtempéré sans délai au désir du cocher.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.

Séance de lundi, 11 mars 1878.

La séance est ouverte à midi. Mr Wiltz occupe le fauteuil. Vingt-cinq membres répondent à l'appel.

Mr Garland demande et obtient l'envoi, au comité des chemins de fer, d'un bill—No 14—incorporant le Louisiana Western Rail Road Company.

Mr Barch fait soumettre au comité de l'éducation, un bill—No 15—pourvoyant à l'achat, pour l'Université et le collège d'agriculture, d'arts et métiers, d'appareils destinés à l'analyse des engrais, du sol des différentes paroisses et de la bagasse; pourvoyant, en outre, à la désignation d'un chimiste d'Etat. Le projet de loi est accompagné d'un mémoire des planteurs qui se sont assemblés, récemment, dans notre ville.

Le même sénateur présente un bill—No 16—allouant une certaine somme d'argent à l'effet d'aider à la mise à exécution de la loi de 1877 relative à l'incorporation du Louisiana Historical Society.—Envoyé au comité de finances.

Le bill No 6 du Sénat—bill de Mr Goode—abolissant les fonctions de "jury commissioners" et établissant un bureau de "jury commissioners" dans la paroisse d'Orléans, est adopté par un vote de 19 contre 7.—Nous en avons donné une analyse dans notre numéro de vendredi dernier.

Mr Robertson, au nom d'une majorité des membres du comité des corporations et des affaires de paroisses, recommande l'adoption du bill No 11 du Sénat, lequel modifie la loi qui incorpore la ville de Shreveport.

Mr Ogden, chairman du comité d'éducation, présente un substitut—No 17—au bill No 9 du Sénat, ayant trait à l'éducation publique en Louisiane.

Le bill No. 1 du Sénat—bill de Mr White—créant un bureau d'ingénieurs d'Etat; prélevant une taxe d'un mill pour les levées et les améliorations publiques; divisant l'Etat en districts de levées; pourvoyant à la désignation d'un bureau de "Levee Commissioners"; autorisant le prélèvement d'une taxe destinée à la construction de levées de districts, taxe qui ne devra pas excéder un mill sur les propriétés et cinq mills sur les produits, excepté dans le quatrième district, où ils pourront être prélevés sur les produits—est considéré.

Le projet de loi remplace trois autres présentés dans le cours de la session ordinaire.

Le gouverneur y est autorisé à désigner un ingénieur en chef et deux sous-ingénieurs, qui exerceront leurs fonctions durant quatre ans. Le premier recevra trois cents et les deux autres deux cent cinquante piastres par mois. Ils devront examiner tous les cours d'eau et signaler au gouverneur les travaux à exécuter.

L'Etat est divisé en cinq districts de levées.

Le premier se compose de toutes les paroisses et parties de paroisses situées à l'Est du fleuve Mississippi, au Sud et à l'Ouest des collines qui s'étendent de la ville de Bâton-Rouge à la mer—(non compris la paroisse d'Orléans) c'est-à-dire d'une partie d'Est-Bâton-Rouge, d'une partie d'Ascension, d'une partie de St. Jacques, d'une partie de St. Jean-Baptiste, d'une partie de St. Charles, d'une partie de Jefferson, d'une partie de St. Bernard et d'une partie de Plaquemines.

Le deuxième district se compose de toutes les paroisses et parties de paroisses situées entre le Mississippi, le Bayou Lafourche et le Golfe—c'est-à dire d'une partie d'Ascension, d'une partie de St. Jacques, d'une partie de St. Jean-Baptiste, d'une partie de St. Charles, d'une partie de Jefferson, d'une partie d'Orléans, d'une partie de Plaquemines, d'une partie d'Assomption et d'une partie de Lafourche.

Le troisième district se compose de toutes les paroisses et parties de paroisses situées au Sud de la Rivière Rouge, entre le Mississippi et Lafourche, à l'Est, le bayou Rouge et l'Atchafalaya à l'Ouest—c'est-à-dire d'une partie des Avoyelles, de Pointe Coupée, d'Ouest Bâton Rouge, d'Iberville, d'une partie d'Ascension, d'une partie de St. Landry, d'une partie de St.-Martin, d'une partie d'Ibérie, d'une partie de Ste-Marie, d'une partie d'Assomption, d'une partie de Lafourche et de Terrebonne.

Le quatrième district se compose de toutes les paroisses situées entre le Mississippi à l'Est et les bayous Macon et Tensas, les rivières Black et Rouge à l'Ouest—c'est-à dire d'East Carroll, de Madison, de Tensas et de Concordia.

Le cinquième district se compose de toutes les paroisses et parties de paroisses situées entre les bayous Macon et Tensas, à l'Est, la rivière Ouachita, le bayou Bushley, le lac Catahoula et le bayou Sabine à l'Ouest—c'est-à-dire de West Carroll, Morehouse, d'une partie d'Ouachita, d'une partie de Caldwell, d'une partie de Catahoula, de Richland et de Franklin.

Il ne devra pas être désigné de commissaires pour les paroisses Caddo, Bossier, Red River, De Soto, Natchitoches, Grant et Rapides, mais chacune de ces paroisses formera un sous-district qui sera sous les ordres du juri de police.

Le gouverneur devra désigner, pour chacun des districts, un bureau qui devra être composé d'un membre de chacune des paroisses ou parties de paroisses comprises dans le district—Ces commissaires exerceront leurs fonctions durant deux ans et ne recevront que le montant de leurs dépenses réelles. Ils devront se réunir tous les ans, le 1er août ou avant cette époque, et assister aux séances extraordinaires que pourra convoquer le gouverneur.

Un amendement de Mr Zacharie, déclarant que quand les propriétaires et les corporations intéressées à ce que la crevasse du Bonnet Carré soit fermée auront, par souscription, formé les trois quarts de la somme fixée par le bureau d'ingénieurs, le conseil de ville de la Nouvelle-Orléans pourra voter le reste pour l'exécution des travaux nécessaires—est adopté par un vote de 23 contre 6.

Mr White, répondant à plusieurs questions, dit qu'une loi semblable à celle que propose le comité a été une source d'avantages et de bienfaits pour l'Etat du Mississippi.

Mr Texada, répondant à Mr Harper, annonce que des travailleurs de couleur quittent la Louisiane pour aller s'établir au Mississippi où les terres sont à l'abri des inondations.

Le bill est adopté. La mise à exécution devra dater de l'adoption.

Le bill No 20 de la Chambre—celui des allocations générales—est envoyé au comité des finances.

Le bill No 8 du Sénat, créant un district, spécial, de levées dans la paroisse Catahoula, est adopté.

Le comité de chemins de fer recommande l'adoption du bill No 10 du Sénat.

Le bill No 18 du Sénat—bill de Mr Wheeler—accordant une charte au Monroe and Bastrop Narrow Guage Rail Road Company, est lu deux fois et déposé sur le bureau conformément aux réglements.

Mr Zacharie fait envoyer au comité un bill—No 19—organisant la milice de l'Etat et allouant dix mille piastres à cet effet.

La charte de la Nouvelle-Orléans est appelée, mais, par un vote de 17 contre 7, est mise à l'ordre du jour de demain, immédiatement après la lecture du compte-rendu de la séance d'aujourd'hui.

Mr White fait soumettre au comité un bill—No 20—modifiant la clause 12 de la loi 56 de 1877 et ordonnant la division de la Nouvelle Orléans en precincts, en vue d'élections.

Le Sénat s'ajourne à demain, mardi, à onze heures.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

La Chambre est appelée à l'ordre à midi par l'Orateur Bush, qui déclare un quorum présent.

Plusieurs résolutions sont présentées et sont déposées momentanément sur le bureau, en vertu des réglements.

BILLS PRÉSENTÉS ET RÉFÉRÉS.

Les bills suivants sont présentés et référés:

Par M. Leonard, de Caddo, un bill pour abolir les fonctions d'assistant avocat-général, d'assistant secrétaire et d'assistant trésorier.

Sur motion de renvoyer indéfiniment, le vote est comme suit:

Oui—Trente-huit.
Non—Quarante-quatre.

Le bill est référé au comité sur l'économie et la réforme.

Par M. Garville, d'Iberville, un bill pour liquider la dette flottante de la paroisse Iberville.

Référé au comité sur les affaires paroissiales.

Par M. Gillespie, de Cameron, une résolution des deux Chambres, pour autoriser le jury de police de la paroisse Cameron à prélever une taxe spéciale.

Référée au comité judiciaire.

Par M. Jonas, d'Orléans, un bill pour autoriser William Howe à intenter un procès à l'Etat.

Référé au comité judiciaire.

Par Mr Brooks, de Ste Marie, un bill pour amender l'acte incorporant le village de Franklin.

Par Mr Dejoie, d'Orléans, un bill pour incorporer une association charitable.

Référé au comité sur les corporations, ainsi que le bill de Mr Brooks.

Par Mr Graslen, d'Orléans, un bill pour autoriser Wm. McCracken à intenter un procès à l'Etat.

Par Mr Bell, d'Orléans, un bill pour autoriser Thomas E. Maxwell à intenter un procès à l'Etat.

Les deux bills sont référés au comité sur les réclamations.

Par Mr Kelly, de Winn, un bill pour autoriser le jury de police de la paroisse Winn à prélever une taxe spéciale.

Un message du gouverneur est reçu, annonçant qu'il a signé le bill autorisant l'Etat à émettre deux millions de Bons en faveur du chemin de fer du Pacifique.

Le gouverneur ajoute dans son message qu'il a signé le bill par déférence pour la majorité considérable des deux Chambres qui a adopté le bill, mais qu'il entend provoquer une décision du tribunal le plus élevé de l'Etat, relativement à la constitutionnalité de l'acte.

Par M. Leonard, de Caddo, un bill pour révoquer un acte de 1875, proposant des amendements à la constitution de l'Etat.

Par M. Young, de Claiborne, un bill pour amender l'acte, autorisant le gouverneur à nommer un avocat général.

Par M. Brews, un bill pour amender l'acte qui exempte de saisie certaines propriétés.

Référé au comité judiciaire.

L'ORDRE DU JOUR.

Un bill autorisant la continuation de la liquidation de la Banque Consolidée des Planteurs, et amendant l'acte incorporant cette Banque, présenté par M. Jonas, d'Orléans, est appelé.

Les quinze sections du bill sont lues.

En vertu d'une suspension des réglements, le bill est déclaré grossoyé, et en vertu d'une autre suspension des réglements, le bill est finalement adopté.

Le bill No 15 de la Chambre pour changer la distribution des districts représentatifs de l'Etat est pris en considération.

Ce bill, qui avait été adopté déjà par la Chambre à la session régulière, change la répartition des paroisses dans les districts sénatoriaux et limite le nombre des représentants à quatre-vingt-seize.

Mr Voorhies, d'Orléans, propose comme amendement, qu'immédiatement après l'ajournement de la Législature le gouverneur ordonnera le recensement de la population dans les paroisses Iberville, Saint Jacques, De Soto et Claiborne, et dans les wards suivants de la paroisse d'Orléans: le troisième, le septième et le dixième.

Dans le cas où la population de ces paroisses et de ces wards le justifierait, le gouverneur en lançant sa proclamation pour l'élection de novembre 1878, augmentera, en proportion du recensement, le nombre des représentants des paroisses et des wards énumérés.

Dans le cas contraire, le 3ème ward de la paroisse d'Orléans n'aurait droit qu'à deux représentants, le septième, à deux représentants, le 10ème à un représentant, la paroisse Iberville à un représentant, la paroisse St Jacques à un représentant, la paroisse De Soto, à un représentant, la paroisse Claiborne à un représentant, ce qui limiterait le nombre des représentants à quatre vingt-treize.

Un grand nombre d'amendements ayant été soumis par les membres républicains, M. Voorhies suggère qu'ils soient tous envoyés au bureau du greffier et soumis au comité spécial sur la distribution des districts représentatifs de l'Etat, auquel le bill est référé de nouveau.

La suggestion est adoptée.

Le bill du Revenu est pris en considération. C'est le même dont nous avons donné l'analyse et qui avait été adopté déjà par la Chambre à la session régulière.

La Chambre se transforme en comité général et les différentes sections du bill sont adoptées. Plusieurs amendements sont proposés et rejetés. En vertu d'une suspension de réglements, le bill est déclaré grossoyé et passe finalement.

Mr Aldige, d'Orléans, président du comité sur les voies et moyens, présente comme substitut au bill No 16, le bill No 41, relativement à l'assessment des biens fonds et des capitaux et à la perception des taxes. Le bill est pris en considération et lu jusqu'à la cinquième section.

La Chambre s'ajourne alors jusqu'au lendemain à midi.

LA FAMINE AU BRÉSIL.—On lit dans le Jornal do Commercio de Rio Janeiro:

"6,208 familles, représentant 31,2[?] personnes, ont quitté Céara, d'où elles ont été chassées par la famine.

"60,000 personnes venant de divers points de l'intérieur sont réfugiés à Fortaleza. Les pertes de bétail dans la province de Céara sont évaluées à dix millions de piastres.

"Il existe certains endroits où on ne sent trouvé un seul cheval: tous les animaux sont morts de faim.

"Les malheureux habitants qui ont pu s'enfuir ont dû, pour gagner le littoral, faire à pied un parcours près de 100 lieues, les moyens de transport manquant absolument."

—Une alliance turco-russe n'est pas un fait aussi imprévu qu'on pourrait le croire. Nous tenons d'un diplomate français que, il y a quatre mois, Midhat Pacha l'avait, en sa présence, annoncée comme le terme marqué de la guerre, dans le cas déjà probable d'une défaite des Turcs.

—Les cercles militaires s'entretiennent d'un article sur les probabilités de guerre, publié par le Wehrzeitung, organe militaire autrichien, de Vienne.

La Wehrzeitung, inspirée, dit-on, par des officiers du plus haut grade, après avoir récapitulé les forces des puissances qui pourraient se trouver en présence, estime que la guerre est inévitable, et invite ses compatriotes à ne pas se laisser décourager d'avance par les perspectives de la lutte.

—On télégraphie de Constantinople, le 20 courant, à la Gazette de Cologne:

"Les derniers événements ont tellement ébranlé la santé du sultan, au point de vue intellectuel, comme au point de vue physique, que l'état de ce souverain donne lieu à bien des appréhensions."

—Le certificat des médecins de Pie IX fixe l'histoire sur le genre de maladie qui a emporté l'illustre Pontife.

Nous soussignés, certifions que S. S. le pape Pie IX, atteint depuis longtemps d'une lente bronchite, a cessé de vivre, à la suite d'une paralysie pulmonaire, aujourd'hui 7 février, à 5 heures 40 de l'après midi.

Docteur Antonini, médecin.—Docteur Ceccarelli, chirurgien.—Docteur Petacci, assistant.—Docteur Topai, assistant.

MARSEILLE, 14 février.—M. Thiers n'a pas de chance avec ses compatriotes (du Conseil municipal). Ces messieurs ont repoussé dans la séance de mardi, par 17 voix contre 16, la proposition de M. Fraissinet, de donner le nom de Thiers à la place de la Bourse, et d'y élever un monument.

Les citoyens Léonce Jean et Susini ont combattu énergiquement ce projet. Ce citoyen Léonce Jean, est affligé du prénom de Virginius. Toutes les motions sanguinaires viennent de lui ou de son collègue Susini.

L'argument du citoyen Léonce Jean Virginius a été celui-ci:

"M. Thiers était un homme d'une haute capacité (vraiment!) mais comme homme politique, il a laissé beaucoup à désirer. Si sa conduite, depuis 1871, a mérité des éloges, sa longue carrière a été assez mal remplie."

Voilà la loi et les prophètes du Conseil municipal de Marseille.

—171—

Parmi les créations marquantes du passé, combien faut-il compter de ruines charlatanesques. Commençant leurs carrières avec un grand bruit de trompettes, et un grand renfort de publications et de placards, ils furent bientôt, mais non trop tôt, mis au rebut et condamnés au néant. Mais les "Hostetter's Stomach Bitters" sont au contraire vivants et triomphants. Il faut ces chemins en guérissant les gens sérieusement malades. Il ne craint aucune concurrence. Au contraire, tout ce qui est tenté contre ces "bitters" augmente leur popularité. Ils ont été souvent imités, mais sans succès. On a subrepticement introduit des contrefaçons, mais elles n'ont pas pris et sont tombées à l'instant. Partout les "bitters" ont gagné la confiance des populations, et c'est bien heureux, car non seulement ils redonnent de la force et de la vigueur aux faibles et aux constitutions débiles, mais ils guérissent encore de la Dyspepsie, de la constipation, des rhumatismes, des maux de reins, et préviennent les fièvres intermittentes et rémittentes ou vous en guérissent radicalement.

Marié, samedi le 2 mars 1878, à la résidence de la mariée, par le Rev Père Tumoine, M LOUIS FERNAND RAYMOND à Mlle MARIE EUGENIE CHASSANIOL, tous deux de cette ville.

Pas de cartes.

Décédé hier matin, à six heures et quart, à l'âge de dix-neuf ans, Mr PAUL MILBRO. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à quatre heures. Le corps est exposé rue du Rempart, No 20, entre Gravier et Perdido, d'où le convoi partira.

De la part de sa famille.

NICOLAU.—Décédée le 7 mars, à 4 heures et demie du soir, à Galveston, Texas, à l'âge de trente ans, ANGEL GRAVELLE, épouse de CONSTANT NICOLAU.

Une messe sera dite à la Cathédrale St Louis, mardi le 12 courant, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu LOUIS F. BOUCHEREAU, père. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

ENTREPOT DE TAPIS.
17..........Rue de Chartres..........17

NOUS recevons, en ce moment, de fortes additions à notre stock. Nos prix actuels sont si même qu'avant la guerre et au-dessous de ces prix.

TAPIS VELOURS AXMINSTER, Wilton.
TAPIS INGRAINS, VICTORIA, CHANVRE.
TOILES CIRÉES.
COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS, Etoffes pour rideaux.
RIDEAUX DENTELLE ET DENTELLE NOTTINGHAM, Garnitures, &c.
A. BROUSSEAU & SON.
6 fév—2m PP

Quartiers-Généraux de la Batterie A. Premier Régiment d'Artillerie de Campagne de la Louisiane—Nouvelle-Orléans, le 11 mars 1878—Réunion mensuelle à l'Arsenal MARDI, 12 mars, à 7 heures P. M.
La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du capitaine P. L. BOURY.
JOS. PASCAL, Secrétaire.
11mars—1t

Marchandises de Printemps.

J. LEVOIS & JAMISON,
126 Rue du Canal.

Nous avons maintenant en magasin et recevons constamment par les steamers venant d'Europe et de New York, un assortiment complet de marchandises sèches de fantaisie et du pays et d'articles de ménage, que nous offrons à des prix d'une modicité surpassant ceux d'aucune des années précédentes. Nous désirons appeler l'attention des acheteurs de la campagne sur le fait que nous détaillons et que nous offrons à bas prix.

J. LEVOIS & JAMISON.
126 CANAL.
10mars—1f

CONSULAT DE FRANCE
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX, 11 RUE ST-LOUIS
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

AVIS AUX FRANÇAIS.

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages naissances et décès et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Consul,
ACHILLE DU COURTHIAL.
15man—1f

Engrais spéciaux pour la canne et le coton

AYANT une entière confiance dans l'intégrité et l'expérience de la compagnie d'engrais Quinnipiac de New Haven, Conn., comme fabricants, je n'hésite nullement à recommander "le PINE ISLAND GUANO" aux planteurs sucriers, ainsi que le PINE ISLAND AMMONIATED PHOSPHATE aux planteurs cotonniers de cette section. Je serai heureux de recevoir leurs ordres.

HUGH W. MONTGOMERY,
180 rue Commune au [illegible].
10 mars—1m

En débarquement du brig "Maresca" de Marseille.

200 paniers HUILE J. Plagniol, grandes bouteilles.
[illegible] de [illegible] demi de [illegible]
20 caisses VERMOUTH Noilly Pratt & Co.
20 barriques VIN ROUGE "Bergeret".
A vendre par A. ROCHEREAU,
10 mars—1f 16 et 18 rue St Louis.

Avis aux consignataires.—Le brick italien "MARESCA," capitaine Plenga, commencera à débarquer sa marchandise le (MARDI), 12 du courant, au pied de la rue des Ursulines, Deuxième District. Les consignataires sont priés de faire leurs entrées en douane, de payer leurs frets et d'être prêts à recevoir leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite sur la levée.

9 mars—3f DEWOLF POWELL & CO.

LES VEILLÉES D'UNE SŒUR,

Par Mlle Désirée Martin.

EX-SŒUR DU SACRÉ CŒUR.

L'AUTEUR, Mademoiselle Désirée Martin, (Louisianaise de St-Jacques), y raconte dans le simple langage d'un cœur ému, la vie du couvent qu'elle a volontairement abandonné pour rentrer dans sa famille, après l'avoir vécue vingt-sept ans.—Recommandé.

PRIX..........UNE PIASTRE

En vente chez MM Hébert & Co., coin Bienville et Chartres, et à l'Imprimerie Cosmopolite de Chartres.

CHEMISERIE PARISIENNE
—DE—
F. GUEBLÉ-NIPPERT
20 Rue St-Charles.
(Manufacture: 78 rue St-Louis.)

L'incontestable supériorité de nos CHEMISES est reconnue, par nos nombreux clients, comme FAÇON, COUPE (employant celle de Charvet, de Paris) GENRES ET MATERIAUX sur tout ce qui se fait et se vend ici en fait de CHEMISERIE tant américaine que française (cette dernière dite EXPORTATION, qui signifie INFERIORITÉ).

Le SUCCÈS obtenu jusqu'à ce jour encourage cette INDUSTRIE LOCALE à se recommander au public, garantissant de satisfaire les plus difficiles.

Le STOCK en magasin est toujours au plus grand complet.

Spécialité: CHEMISES ET LINGE DE DESSOUS SUR MESURE.
12fév— suivsm D M J

Bureau de l'Auditeur d'Etat.
Nouvelle Orléans, 25 février 1878.

La "Louisiana Equitable Life Insurance Company of New Orleans" a présenté aujourd'hui à ce Bureau un exposé assermenté relatif aux polices enregistrées dans cette Compagnie, et a déposé la réserve exigée pour les dites polices, conformément à la loi No. 30 de la session extraordinaire de l'Assemblée Générale de 1877, intitulée "Acte pour mieux garantir les porteurs de polices d'assurance sur la vie dans cet Etat; pour pourvoir à un fond de réserve dans ce but, et pour d'autres objets."

ALLEN JUMEL, Auditeur.
2 mars 1m

Le Grand Remède du Sud pour le Rhumatisme, la Goutte et la Névralgie.

L'Exterminateur de N. JENKINS.

DES centaines de citoyens de la Nouvelle Orléans, guéris après des années de souffrance.

Demandez à votre pharmacien des brochures contenant les certificats de guérison émanant des hommes d'affaires les plus éminents en ville. D. mensions de bouteilles réduites de moitié. Prix réduits de $2 à $1 la bouteille de manière à mettre le remède à la portée de tout le monde. A vendre par Fredericksen & Harte, ... Canal; H. J. Aivel, 51 Chartres; A. K. Finlay, coin Camp et Julia; Vogel & Tama, 3 Camp et rue Magazine et Poitevin; E. Sauter ... Magazine; C. L. Keppler ... Dryades; et par les pharmaciens en général.

Finlay & Thomson, pharmaciens en gros No 24 Magazine, Nouvelle-Orléans, agent général pour la Louisiane, le Mississippi, le Texas, l'Alabama, la Floride, et l'Arkansas.

N. JENKINS & CO. Propriétaires.
2 mars—1 mars D Mar J Nlle-Orléans, La.

Sirop allemand—Jamais les qualités curatives d'un remède n'ont été mises aussi bien à l'épreuve que celles du Sirop Allemand de Boschee. En trois ans, deux millions quatre cent mille petites bouteilles de ce remède ont été distribuées gratis par les droguistes dans ce pays aux malades attaqués de consomption, de l'asthme, du croup, de la toux aigüe, de pneumonie et d'autres maux du gosier et des poumons, donnant au peuple américain la preuve irrécusable que le sirop allemand les guérit. Le résultat a été que les droguistes dans chaque ville et village des Etats-Unis le recommandent à leurs habitués. Allez chez les droguistes et demandez leur ce qu'ils en savent. Bouteilles d'échantillon 10 cents. Bouteilles de taille régulière 75 cents. Trois doses suffiront pour guérir tout le ... Positivement en vente par tous les droguistes de première classe dans les Etats-Unis.

MAGASIN DE MUSIQUE DE
GRUNEWALD,
QUI OFFRE
Les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde.
QUI A L'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE
PLEYEL, WOLFF & CO., DE PARIS,
PIANOS DONT PLUS DE 67000

sont faits et se vendent. C'est le nombre le plus considérable qu'ait atteint une maison quelconque, ce qui démontre clairement LA POPULARITE DE CES INSTRUMENTS CHEZ NOUS.

Souvenons-nous que les véritables PIANOS PLEYEL s'achètent seulement chez GRUNEWALD, qui les importe directement, de la fabrique. Aucun établissement du Sud n'est autorisé à les vendre, excepté par l'entremise de l'agence GRUNEWALD. Gardez-vous de ceux qui se tiennent dans cette [illegible] garde contre les imitations.

GRUNEWALD est également agent général pour la vente des PIANOS STEINWAY, DOUBLE VICTORIA, qui excellent [illegible] les autres; ... la vente des pianos ... célèbres, de KNABE, HAINES ET ... qui sont offerts à des conditions ... à tout comptant.

... des meilleurs ... — Importation de tout ce qui se rattache à la musique, cordes, etc.

VENTE EN GROS ET EN DETAIL.
S'ADRESSER A
LOUIS GRUNEWALD,
Au Grunewald Hall, No 14 à 22 de la rue Baronne

ARTICLES POUR MODISTES.

F. TUJAGUE,
IMPORTATEUR,
No. 11, rue de Chartres,
PRES CANAL.

GRAND DEBALLAGE DE NOUVEAUTES DE PRINTEMPS EN
Chapeaux, Fleurs, Soieries, Tulles, Rubans, Etc.

Toujours en magasin un assortiment complet représentant tous les genres et tous les prix.

Ce Stock, l'un des plus considérables de cette ville, est régulièrement alimenté par tous les arrivages de steamers.

Excellents marchés, dans les articles les plus courants, pour les acheteurs de campagne, dont les commandes sont remplies avec un soin extrême.
10mars—1m DMJ

CHEMISES ! CHEMISES ! !

RÉOUVERTURE de la GRANDE
Fabrique de Chemises
DU BAZAR PARISIEN.

VICTOR NIPPERT,
131——rue du Canal——131

A l'honneur d'informer ses clients et le public qu'il vient de réorganiser ses ateliers de chemiserie, sous la direction de la coupeuse la plus expérimentée de la Nouvelle-Orléans; et qu'il est à même de remplir, dès maintenant, toutes les commandes aux prix les plus modérés.

Coupes Françaises, Charvet et Américaines.

Toujours en magasin un assortiment complet de Bonneterie Française,
Gilets de Peau, Caleçons,
Chaussettes Françaises,
Gants, Bretelles,
Cravates, &c., &c.
—AUSSI—
Chemises Françaises importées.

Invitation cordiale aux messieurs de venir examiner nos marchandises et de se convaincre de la supériorité de nos produits, aussi bien que de la modicité de nos prix.

BAZAR PARISIEN,
131..........rue du Canal..........131
17 fév—1m DMJ

EDMOND DUBOIS,
36 RUE DECATUR.

En débarquement du brick
MARESCA, de Marseille.

250 Quarts PORT, B. REIG,
300 Huitièmes PORT, B. REIG.
A vendre par
EDMOND DUBOIS,
36 rue Decatur.
6mars—3f

Institutrice.

ON demande une INSTITUTRICE bien recommandée pour prendre charge de deux enfants de trois à cinq ans, et capable d'enseigner le français et l'anglais.
S'adresser No 128 rue Prytania, de neuf heures à midi. 8 mars—3f

Demande.

ON demande une GOUVERNANTE française parlant très peu l'anglais, pouvant fournir de bonnes recommandations, pour prendre soin de deux enfants âgés de 6 et 7 ans.
S'adresser rue Carondelet No 6, au premier.
8 mars—6f

Teneur de livres.

UN bon teneur de livres pouvant donner les meilleures recommandations offre ses services comme comptable ou pour des teneurs de livres particulières. S'adresser par lettre à Teneur de livres, bureau de l'Abeille.
8 mars—10 f.

AIMÉE ! !

sera celle qui saura inspirer à son époux un pied mignon.

L'ETOILE ROUGE

est le seul endroit où une dame devra se chausser pour arriver à cette perfection. 12fév—1m

Ligne de Belize et Honduras.

Le steamer en fer Américain de 1ère classe.
E. B. WARD, Jr.,
Capt BRADFORD, partira du Picayune Tier pour Belize, Honduras, touchant à Amora, Port Cortes, Truxillo, Ruatan et Utilla, MARDI, le 12 mars.
Pour fret ou passage, ayant des emménagements supérieurs, s'adresser à
S. OTERI & BRO.
22 et 26 Front Levee, 24 et 26 Fulton, entre Gravier et Poydras.
N. B.—Le "Ward" fera le service ci-dessus concurremment avec nos paquebots réguliers.
3 mars—1m

Une bonne occasion.

A VENDRE pour cause de départ pour France un MAGASIN DE BOUTEILLES situé No 10 rue Toulouse, avec tout son contenu: brouette, wagon, cheval, etc. Pour les informations s'adresser sur les lieux. 8 mars—1m

A. BONNET. WM. FRANTZ. H. OPITZ

A. BONNET & CIE,
66..........Rue Royale..........66

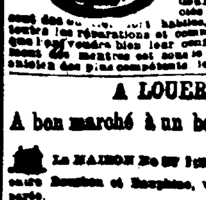

INFORMENT leurs clients qu'ils ont en magasin un des plus vastes et des plus riches assortiments de bijouterie de cette ville, et qu'ils viennent de recevoir des pendules de toutes sortes qu'ils vendront à des prix d'une modicité extrême. MM. Frantz et Opitz, les deux nouveaux associés de la maison qui sont des ouvriers très habiles, s'occuperont de toutes les réparations et commandes de bijouterie que l'on voudra bien leur confier. Le département des montres est sous le contrôle d'un mécanicien des plus compétents. 1er sept 1m—DMJ

A LOUER

A bon marché à un bon locataire.

La MAISON No 227 [?] rue du Quartier, entre Rampart et Burgundy, venant d'être réparée.

Cette maison convient à une petite famille.
Elle a cuve, waterworks et gaz.
S'adresser rue de l'Esplanade, No 94, ou au bureau de l'Abeille. 12mars—1m PP

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 11 mars—CLASSE NO 59.

Tirage de 4 heures P. M.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
56	27	13	64	29	75	76	26	50	24	42	4	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature.
Ce 11 mars, 1878—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIÉ
Commissaires.
[illegible] des fameuses Loteries.

DR F. FORMENTO,
BUREAU ET RESIDENCE:
81..........Esplanade..........81
Heures de bureau: de 8 à 9 h. du matin et de 4 à 5 h. de l'après-midi.
Consultations à l'Infirmerie de la rue du Cirque, 132 South Rampart street de 12 à 1 h. de l'après-midi.
1 mars—1m.

DR J. TRUDEAU,
BUREAU ET RESIDENCE:
201..........Magazine..........201
(Coin Melpomène)
Heures de bureau, de 8 à 9 heures du matin et de 4 à 5 h. de l'après-midi.
Consultations à l'Infirmerie de la rue du Cirque, 132 South Rampart St., de 11 heures du matin à 1 heure de l'après midi.
5 mars—1m

VERITABLES
CHAUSSURES PARISIENNES.

Le SOUSSIGNÉ est en mesure d'offrir dorénavant à sa clientèle et au public en général de VERITABLES CHAUSSURES PARISIENNES, faites sur mesure au rabais d'au moins [?] sur le prix habituel des chaussures faites sur place.

Il se propose de partir pour France dans un court délai, et il espère que les dames qui ont paru apprécier la façon, l'élégance et le bon goût des chaussures faites dans ses ateliers, profiteront de cette occasion et lui feront leurs commandes. Il garantit entière satisfaction sous tous les rapports, promptitude, qualité de la marchandise, et grande diminution dans les prix.

Il se chargera également des commandes qui lui seront confiées par les marchands de cuir, les bottiers et tout ce qui se rattache à sa spécialité.

1fév—1m DMJ CORNIVEAU,
67 rue Royale.

L'Union Française.

LE CONSEIL DE DIRECTION croit devoir faire savoir que le Cours d'Anglais temporairement suspendu pour cause imprévue, recommencera, comme par le passé, à partir du 15 du courant.
Les Français nouveaux arrivés ou autres qui sont désireux de profiter de cet avantage, sont priés de venir se faire inscrire au Bureau de la Société, rue et [illegible] No 9.
Par ordre de la Direction,
M. SALOMON,
Secrétaire-Trésorier.
3 mars—3mars au 15 juin—DMJ

LIQUIDATION
POUR CAUSE DE DEPART.
Mr. RIVERA,
BIJOUTIER.
ENCOIGNURE ST-PIERRE ET ROYALE

OFFRE à vendre un bel assortiment de BIJOUTERIE, tels que:
MONTRES en or et en argent.
BAGUES et BOUCLES D'OREILLES en diamant.
OPERA CHAINES.
CHAINES DE MONTRES pour hommes.
CHAINES DE COU avec croix et médaillon.
Un lot de BAGUES unies et avec pierres.
BROCHES à verre pour portrait.
BROCHES EN OR, différents modèles.
Un lot de PARURES en or.
Un lot de BRACELETS assortis.
Un grand assortiment de BOUCLES D'OREILLES pour dames et enfants.
Un lot de BOUCLES D'OREILLES POUR DEUIL.
BOUTONS DE DEVANT de chemises.
BOUTONS DE MANCHES.
DÉS en or et en argent.
Un lot d'ARGENTERIE.
Un grand assortiment de CORAIL.
Un lot de PENDULES en tout genre.
Le tout sera vendu à 25 pour cent au-dessous du prix coûtant.
Celui qui voudra continuer le même genre d'affaires, obtiendra des conditions libérales en s'adressant au magasin.
Le magasin sera à louer à partir du 1er de Mai 1878. 27déc—3m DMJ

CALIFORNIE. CALIFORNIE.

Golden Champagne,

Vignoble de Gustave Mahé
A SAN MATEO.

ANT. GIRAUD
Agent pour le Sud.
NO. 3[?] RUE DECATUR.

VIENT de recevoir un nouvel envoi de 300 Caisses de ce champagne qu'il offre aux conditions les plus libérales.
Ce champagne a été reconnu, par tous ceux qui l'ont goûté, comme étant le meilleur produit de vin mousseux, fait aux Etats-Unis.
Il se recommande aussi par la modicité de son prix et son bon conditionnement.
Introduit depuis deux mois, à peine, sur ce marché, ce vin se trouve déjà chez les principaux "Grocers", Restaurants et Hotels.
24 fév.—1 m.

On demande à ACHETER
15000 PIEUX
A livrer au ... ST JEAN BAPTISTE.
S'adresser 20 Rue Chartres, N. O.
15fév—[?]

BONNE OCCASION.
A vendre pour cause de départ pour l'Europe.

LE magnifique ETABLISSEMENT DE ONZE BILLARDS, connu de tous les amateurs de Billards, ... Etats-Unis. Les Billards ... St Louis ... bien ... Louis, No 7[?] ... de ... St. Louis.

A vendre à l'amiable, pour cause de départ.

LA GROCERIE située au coin des rues Bagatelle et Girod [?] ... établissement ... Pour les conditions s'adresser sur les lieux.
7 mars—1 m.